

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1892.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits proposés par le projet de Budget du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, pour l'exercice 1892, s'élèvent à la somme de fr. 17,006,297 »

Pour l'exercice 1891, le projet de Budget amendé dont la Chambre est saisie comporte un total de crédits de 17,016,597 »

DIMINUTION. fr. 10,300 »

Les notes suivantes expliquent cette diminution.

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Personnel.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit demandé pour 1891 fr. 612,004 »
— 1892 581,704 »

DIMINUTION. fr. 30,300 »

Cette diminution est la conséquence d'un transfert à l'article 61.

Désormais, et par application des principes consacrés par le nouveau règlement organique du Département, le traitement des trois administrateurs-inspecteurs généraux des ponts et chaussées sera imputé sur le crédit de l'article 61, relatif au personnel du corps, au lieu de l'être sur le crédit de l'Administration centrale.

Voici comment s'exprime au sujet de cette réforme le rapport au Roi, joint à l'arrêté royal du 31 décembre 1889 approuvant ce règlement :

« Le règlement actuel confond le personnel de certaines inspections avec
» le personnel même de l'Administration centrale; de là des difficultés de
» hiérarchie et des conflits d'attributions. Les fonctionnaires qui sont chargés
» d'inspecter des services en province, de faire des enquêtes, de procéder à
» l'instruction des affaires en dehors des bureaux de l'Administration cen-
» trale, ne doivent pas faire partie des cadres mêmes de cette administration.
» Cette distinction dans la répartition des charges est parfaitement établie
» par les règlements du Ministère de l'Intérieur, auxquels j'en ai emprunté
» la formule (art. 23, § 2). Elle n'empêche pas d'ailleurs le chef du Départe-
» ment de faire participer, dans une certaine mesure, les inspecteurs au
» travail de l'Administration centrale. Des règlements particuliers seront
» portés à ce sujet. »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le montant des traitements des trois fonctionnaires dont il s'agit s'élève à la somme de 31,500 francs ; c'est cette somme qu'il y a lieu de transférer de l'article 2 à l'article 61.

Par contre, une somme de 1,200 francs est transférée de l'article 4 à l'article 2 ; elle est destinée à l'augmentation du traitement résultant de la promotion accordée à un fonctionnaire qui, en son ancienne qualité, jouissait de frais de déplacement fixes qui cesseront de lui être alloués dans sa nouvelle position.

ART. 4. — *Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires.*

Crédit demandé pour 1891.	fr.	30,100	»
— 1892.		22,150	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	7,950	»

Cette somme représente, à concurrence de 6,750 francs, les frais de déplacement des trois administrateurs-inspecteurs généraux des ponts et chaussées, qu'on propose de transférer à l'article 61, et, à concurrence de 1,200 francs, les frais de déplacement fixes précédemment attribués au fonctionnaire dont il est question à l'article 2.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 22. — *Traitements du personnel ; indemnités ; frais de route et de séjour ; frais de bureau ; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1892	fr.	452,755	»
— 1891		452,255	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500	»

qui provient d'un transfert du Budget des Finances pour part contributive de ce Département dans le traitement d'un garde-messenger de pêche.

CHAPITRE VI.

INDUSTRIE.

ART. 27. — *Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage. Traitements, indemnités et frais de route.*

Crédit demandé pour 1892	fr.	50,900	»
— 1891		25,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,400	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette augmentation est nécessitée par les développements à donner au service de l'inspection de l'industrie.

ART. 29. — *Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage; matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	500,000	»
— 1892		494,600	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	5,400 »

résultant du transfert d'égale somme à l'article 27.

ART. 30. — *Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	45,050	»
— 1892		55,050	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	10,000 »

Cette somme représente le crédit temporaire porté au Budget de l'exercice 1891, pour couvrir les frais résultant du huitième concours triennal entre les sociétés de secours mutuels.

ART. 31. — *Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes.*

Crédit demandé pour 1892	fr.	23,400	»
— 1891		22,200	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	1,200 »

destinée à payer le traitement du greffier du conseil de prud'hommes d'Ixelles, qui a été institué par la loi du 8 mai 1888.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 45 (ancien). — *Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	5,000	»
— 1892		»	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

Cette somme représente le crédit temporaire porté au Budget de 1891 pour le prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890 et qu'il n'y a pas lieu de maintenir au Budget de 1892.

CHAPITRE X.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

SECTION 3. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS; DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.

Service des irrigations de la Campine.

ART. 56. — *Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques.*

Crédit demandé pour 1892	fr.	18,440	»
— 1891		17,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	740	»

Cette augmentation provient d'un transfert de l'article 57 à l'article 56; elle représente le traitement d'un garde irrigateur, qu'il est plus rationnel d'imputer sur un crédit affecté au payement du personnel.

ART. 57. — *Frais relatifs aux irrigations de la Campine.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	1,600	»
— 1892		860	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	740	»

Cette diminution s'explique par le transfert dont il est fait mention à l'article précédent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

SECTION 6. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 61. — *Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement.*

Crédit demandé pour 1892.	fr.	1,045,150	»
— 1891.		1,006,900	»
	AUGMENTATION.	fr.	38,250

résultant de transferts opérés des articles 2 et 4 et représentant, à concurrence de 31,500 francs, les traitements des administrateurs-inspecteurs généraux des ponts et chaussées, et à concurrence de 6,750 francs, les frais de déplacement de ces fonctionnaires.

CHAPITRE XI.

SECTION 2. — PERSONNEL DU CORPS DES MINES.

ART. 68. — *Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs.*

Crédit demandé pour 1892	fr.	337,075	»
— 1891		332,075	»
	AUGMENTATION.	fr.	5,000

destinée aux augmentations de traitements réglementaires à accorder au personnel du corps des mines.

ART. 69. — *Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	10,000	»
— 1892		8,000	»
	DIMINUTION.	fr.	2,000

résultant de la réduction des frais des jurys d'examen de l'École spéciale des mines, par suite de l'application de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la collation des grades académiques.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de dix-sept millions six mille deux cent nonante-sept francs (17,006,297 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(224)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES
TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine.	581,704 •	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	85,000 •	757,854 •
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	22,150 •	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	30,000 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 •	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	6,500 •	17,100 •
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	121,400 •	
9	Indemnités pour bestiaux abattus et subsides aux fonds provinciaux d'agriculture.	160,000 •	
10	Service vétérinaire; inspection: traitements, indemnités, frais de tournée, frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires.	142,000 •	
11	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements.	197,000 •	
		A REPORTER. . . fr.	620,400 •
			754,954 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	620,400 *	754,954 *
12	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides. Location d'un matériel de concours	180,000 *	
13	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture.	46,700 *	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
14	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	101,325 *	
15	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,600 *	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		1,388,500 *
16	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	132,200 *	
17	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys	66,200 *	
18	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 *	
19	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Cours d'agronomie aux militaires.	185,475 *	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
20	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	54,300 *	
21	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 *	
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
22	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	452,755 *	
23	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	89,500 *	569,255 *
24	Défrichement; reboisement; subsides aux communes; dépenses diverses	15,000 *	
25	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau	14,000 *	
	CHAPITRE V.		
	LABORATOIRES D'ANALYSES.		
26	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. Subsides. Traitements et indemnités du personnel	94,000 *	94,000 *
	A REPORTER. fr.	•	2,906,509 *

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	2,900,500 .
	CHAPITRE VI. INDUSTRIE.		
27	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route	50,900 .	
28	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	55,000 .	
29	Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses	494,000 .	
50	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	35,050 .	661,650 .
31	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	25,400 .	
32	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions.	5,500 .	
33	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1879.	3,700 .	
34	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitement des secrétaires. Frais divers.	12,500 .	
35	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884	5,000 .	
	CHAPITRE VII. POIDS ET MESURES.		
36	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,350 .	
37	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 .	130,350 .
38	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 .	
	CHAPITRE VIII. VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
39	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 .	
40	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 .	2,082,000 .
41	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 .	
42	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 .	
	A REPORTER. fr.	»	5,780,500 .

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	•	5,780,509 •
	CHAPITRE IX. SERVICE DE SANTÉ.		
45	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889	255,500 •	} 267,000 •
44	Académie royale de médecine.	35,500 •	
	CHAPITRE X. PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Pons et chaussées.		
45	Entretien des routes et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.	5,670,000 •	} 5,705,000 •
46	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	50,000 •	
	SECTION 2. — Bâtimens civils.		
47	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtimens et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.	675,000 •	} 10,358,050 •
48	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	100,000 •	
49	Entretien et réparation des asiles d'aliénés.	20,000 •	
50	Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	6,000 •	
51	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtimens civils.	174,000 •	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
52	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,132,820 •	} 10,358,050 •
53	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	237,000 •	
	<i>Plantations.</i>		
54	Plantations nouvelles	15,000 •	} 40,000 •
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
55	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 •	
	A REPORTER. . . . fr.	7,120,420 •	10,405,550 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTAN DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	7,120,420 •	16,405,559 •
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
56	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques	18,440 •	
57	Frais relatifs aux irrigations de la Campine	860 •	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
58	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	641,150 •	
59	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares, fanaux et boisement des dunes domaniales.	28,000 •	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
60	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 •	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
61	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,045,150 •	
62	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,140,000 •	
63	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves conducteurs de l'école spéciale du génie civil	19,000 •	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
64	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice.	175,050 •	
65	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles	45,900 •	
	CHAPITRE XI.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
66	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	52,000 •	
67	Matériel.	640 •	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
68	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	557,075 •	
69	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines.	8,000 •	
	SECTION 3. — Carte géologique.		
70	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique	112,000 •	
	A REPORTER. fr.	489,715 •	16,950,274 •

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	489,715 *	16,950,274 *
	SECTION 4. — Caisses de prévoyance.		
71	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 *	
	SECTION 5. — Impressions, etc.		
72	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences . . .	10,000 *	
	CHAPITRE XII.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
75	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 *	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
74	Frais de route et de séjour.	300 *	
75	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc. . . .	7,900 *	10,200 *
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
76	Frais de route et de séjour	1,500 *	
	CHAPITRE XIII.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
77	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	26,723 *	26,723 *
	CHAPITRE XIV.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
78	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 *	
79	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 *	19,100 *
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.		17,000,297 *

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1891.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1892.

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
CHAPITRE I^{er}.																																												
ADMINISTRATION CENTRALE.																																												
<i>Personnel.</i>																																												
1	a.	Traitement du Ministre																																										
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture et de l'industrie, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale 277,400 »																																										
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées 261,779 »																																										
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des mines 42,523 »																																										
GRADES.																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Commis-rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">42*</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre</td> <td style="text-align: center;">42*</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,700</td> </tr> <tr> <td>Employés temporaires</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,400</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 2,000</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td style="text-align: center;">22</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: center;">1,100 à 1,300</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">750 à 800</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000 à 12,000	Directeur général	1	9,000 à 10,000	Directeurs	5	7,000 à 8,000	Chefs de division	11	5,500 à 6,500	Chefs de bureau	9	4,200 à 5,000	Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	42*	2,200 à 4,000	Commis d'ordre	42*	1,400 à 2,700	Employés temporaires	2	1,400	Imprimeur-autographe et agents photographes	5	1,500 à 2,000	Huissiers	22	1,400 à 2,500	Concierges	7	700 à 1,200	Garçons de bureau	11	1,100 à 1,300	Nettoyeuses	15	750 à 800
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																										
Secrétaire général	1	10,000 à 12,000																																										
Directeur général	1	9,000 à 10,000																																										
Directeurs	5	7,000 à 8,000																																										
Chefs de division	11	5,500 à 6,500																																										
Chefs de bureau	9	4,200 à 5,000																																										
Commis-rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	42*	2,200 à 4,000																																										
Commis d'ordre	42*	1,400 à 2,700																																										
Employés temporaires	2	1,400																																										
Imprimeur-autographe et agents photographes	5	1,500 à 2,000																																										
Huissiers	22	1,400 à 2,500																																										
Concierges	7	700 à 1,200																																										
Garçons de bureau	11	1,100 à 1,300																																										
Nettoyeuses	15	750 à 800																																										
PERSONNEL TECHNIQUE.																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Directeurs généraux</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">12,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef-directeurs de 1^{re} et 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">8,000 à 9,000</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs principaux de 1^{re} et 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs de 2^e et 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2,700 à 3,500</td> </tr> </tbody> </table>			Directeurs généraux	2	12,000	Inspecteur général	1	10,500	Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et 2 ^e classe	4	8,000 à 9,000	Ingénieurs principaux de 1 ^{re} et 2 ^e classe	2	5,500 à 6,500	Ingénieurs de 2 ^e et 3 ^e classe	3	2,700 à 3,500																											
Directeurs généraux	2	12,000																																										
Inspecteur général	1	10,500																																										
Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et 2 ^e classe	4	8,000 à 9,000																																										
Ingénieurs principaux de 1 ^{re} et 2 ^e classe	2	5,500 à 6,500																																										
Ingénieurs de 2 ^e et 3 ^e classe	3	2,700 à 3,500																																										
(*) (Chiffre organique).																																												
<i>Matériel.</i>																																												
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier 25,000 »																																										
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 20,000 »																																										
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 20,000 »																																										
	d.	Souscription au <i>Bulletin du Ministère</i> , achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 13,000 »																																										
	e.	Menues dépenses 5,000 »																																										
A REPORTER. fr.																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
581,704 »	612,004 »	»	30,500 »	612,004 »	608,315 42	
83,000 »	83,000 »	»	»	87,060 »	84,584 74	
685,704 »	716,004 »	»	30,300 »	720,064 »	713,900 16	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>
		Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :
4	a.	Administration centrale 4,500 »
	b.	Administration des ponts et chaussées et des mines 17,850 »
		<i>Honoraires des avocats.</i>
5	»	Honoraires des avocats du Département.
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} . . . fr.
		CHAPITRE II.
		PENSIONS ET SECOURS.
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
		CHAPITRE III.
		AGRICULTURE.
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route . . . 15,100 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 79,900 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études 26,400 »
		<i>Inspection de l'agriculture. — Détail du littéra a.</i>
		Traitements de l'inspecteur général fr. 7,500 »
		— d'un commis 1,600 »
		— d'un huissier 1,500 »
		Indemnités et frais de route 4,500 »
		TOTAL. fr. 15,100 »
9	a.	Indemnités pour bestiaux abattus 140,000 »
	b.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000 »
10	a.	Service vétérinaire; inspection; traitements, indemnités, frais de tournée; frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin 139,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires 3,000 »
		À REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
685,704 »	716,004 »	»	30,300 »	720,064 »	713,900 16	
22,150 »	30,100 »	»	7,950 »	50,100 »	51,751 80	
30,000 »	30,000 »	»	»	50,000 »	30,000 »	
737,854 »	776,104 »	»	38,250 »	780,164 »	775,651 96	
DIMINUTION. . . fr.		58,250 »				
10,800	10,800	»	»	10,800	7,572 26	
6,300	6,300	»	»	6,300	6,290 50	
17,100	17,100	»	»	17,100	13,862 76	
121,400	121,400	»	»	121,400	99,667 63	
160,000	160,000	»	»	160,000	129,759 99	
142,000	142,000	»	»	142,000	141,998 53	
423,400	423,400	»	»	423,400	571,426 13	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :	
11	a.	Encouragements	150,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc.	27,000 »
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges	20,000 »
12	a.	Conseil supérieur de l'agriculture.	15,000 »
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles	135,000 »
	c.	Subside pour un concours régional	15,000 »
	d.	Location d'un matériel de concours	15,000 »
13	a.	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles	22,000 »
	b.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne	3,700 »
	c.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	21,000 »
		<i>Enseignement vétérinaire.</i>	
14		École vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité.	
			A REPORTER. fr.

	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500
Professeurs	7	{ 5,500 à 6,500 4,000 à 5,000 }	50,000
Chargés de cours	2	"	5,200
Répétiteurs	2	2,500 à 3,500	6,500
Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500
Secrétaire de la direction, bibliothécaire.	1	2,000 à 2,400	2,400
Appariteur	1	1,800 à 2,000	2,000
Aide-préparateur de chimie.	1	1,500 à 1,500	1,400
Maréchal ferrant	1	1,200 à 1,500	1,350
Palefrenier-chef.	1	1,500 à 1,500	1,500
Garçons de laboratoire et jardinier.	5	1,200 à 1,400	7,000
Concierge. — Gens de service et palefreniers.	7	1,100 à 1,500	8,900
Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	"	"	4,900

15	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État. fr.	47,800 »
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	7,200 »
	c.	Bourses d'études	4,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
423,400	423,400	»	»	423,400	371,426 15	
197,000	197,000	»	»	197,000	144,300 67	
180,000	180,000	»	»	165,000	213,358 17	
46,700	46,700	»	»	46,700		En 1889, les articles 12 et 13 actuels formaient l'article 12. Dépenses totalisées des articles 11 et 12 de l'exercice 1889.
101,325	101,325	»	»	101,325	102,525 »	
59,000	59,000	»	»	59,000	57,799 88	
1,007,425	1,007,425	»	»	992,425	886,446 87	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA de dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																							
		REPORT. fr.																																							
		<i>Enseignement agricole, supérieur, moyen et primaire.</i>																																							
		Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																							
16	a.	Institut agricole fr. 94,800 »																																							
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 17,800 »																																							
	c.	École d'horticulture de Gand 13,600 »																																							
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. 9,000 »																																							
		<i>Institut agricole.</i>																																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%;">TRAITEMENT par an.</th> <th style="width: 20%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000 à 7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>38,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>»</td> <td>4,050</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,000 à 4,000</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>3,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>2,250</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>1,800 à 2,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>1,100 à 1,300</td> <td>5,200</td> </tr> <tr> <td>»</td> <td>»</td> <td>1,300</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	1	5,000 à 6,000	5,000	1	6,000 à 7,000	7,000	6	5,500 à 6,500	38,500	3	»	4,050	4	2,500 à 3,500	13,500	1	3,000 à 4,000	3,500	1	2,000 à 3,000	3,000	1	2,000 à 3,000	2,250	3	1,800 à 2,000	6,000	1	1,200 à 1,600	1,600	4	1,100 à 1,300	5,200	»	»	1,300
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																							
1	5,000 à 6,000	5,000																																							
1	6,000 à 7,000	7,000																																							
6	5,500 à 6,500	38,500																																							
3	»	4,050																																							
4	2,500 à 3,500	13,500																																							
1	3,000 à 4,000	3,500																																							
1	2,000 à 3,000	3,000																																							
1	2,000 à 3,000	2,250																																							
3	1,800 à 2,000	6,000																																							
1	1,200 à 1,600	1,600																																							
4	1,100 à 1,300	5,200																																							
»	»	1,300																																							
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>6,900</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800 à 2,400</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>1,800</td> </tr> </tbody> </table>	1	3,500 à 5,500	5,000	6	2,000 à 3,000	6,900	1	1,800 à 2,400	2,400	1	1,200 à 1,800	1,800																											
1	3,500 à 5,500	5,000																																							
6	2,000 à 3,000	6,900																																							
1	1,800 à 2,400	2,400																																							
1	1,200 à 1,800	1,800																																							
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>7,900</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200</td> <td>1,200</td> </tr> </tbody> </table>	1	3,500 à 5,500	4,500	5	2,000 à 3,000	7,900	1	1,200	1,200																														
1	3,500 à 5,500	4,500																																							
5	2,000 à 3,000	7,900																																							
1	1,200	1,200																																							
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																							
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>3,500 à 5,500</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>1,200</td> </tr> </tbody> </table>	1	3,500 à 5,500	3,500	2	2,000 à 3,000	4,500	1	1,200 à 1,800	1,200																														
1	3,500 à 5,500	3,500																																							
2	2,000 à 3,000	4,500																																							
1	1,200 à 1,800	1,200																																							
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys :																																							
17	a.	Institut agricole fr. 24,500 »																																							
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 19,900 »																																							
	c.	École d'horticulture de Gand 17,800 »																																							
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy. 4,000 »																																							
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																							
18	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																							
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																							
		A REPORTER. fr.																																							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,007,425	1,007,425	»	»	992,425	886,446 87	
152,200	152,200	»	»	152,200	119,466 24	
66,200	66,200	»	»	66,200	(1) 60,914 95	En 1889, les articles 17 et 18 actuels formaient l'article 15. (1) Dépenses de l'article 15 de l'exercice 1889.
10,000	10,000	»	»	10,000		
1,215,825	1,215,825	»	»	1,200,828	1,075,828 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																								
		REPORT. . . . fr.																																								
19	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 118,275 >																																								
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales 3,200 >																																								
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) 55,000 >																																								
	d.	Cours d'agronomie aux militaires 7,000 >																																								
20	>	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel																																								
21	>	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																																								
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																								
		CHAPITRE IV.																																								
		EAUX ET FORÊTS.																																								
	a.	Traitements du personnel :																																								
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td>9</td> <td>4,800 à 6,000</td> <td>46,800</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td>5</td> <td>3,800</td> <td>11,400</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td>24</td> <td>2,400 à 3,200</td> <td>61,300</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td>Indéterminé.</td> <td>2,000</td> <td>12,000</td> </tr> <tr> <td>Aspirants</td> <td>3</td> <td>1,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)</td> <td>9</td> <td>1,000</td> <td>9,000</td> </tr> <tr> <td>Id. sans triage des forêts et de la pêche</td> <td>10</td> <td>1,000 à 1,300</td> <td>10,600</td> </tr> <tr> <td>Id. avec id. id. id.</td> <td>56</td> <td>800 à 900</td> <td>44,800</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td>519</td> <td>50 à 800</td> <td>225,205</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	9	4,800 à 6,000	46,800	Sous-inspecteurs	5	3,800	11,400	Gardes généraux	24	2,400 à 3,200	61,300	Gardes généraux adjoints	Indéterminé.	2,000	12,000	Aspirants	3	1,500	4,500	Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)	9	1,000	9,000	Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,000 à 1,300	10,600	Id. avec id. id. id.	56	800 à 900	44,800	Gardes des forêts et de la pêche	519	50 à 800	225,205
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																																							
Inspecteurs	9	4,800 à 6,000	46,800																																							
Sous-inspecteurs	5	3,800	11,400																																							
Gardes généraux	24	2,400 à 3,200	61,300																																							
Gardes généraux adjoints	Indéterminé.	2,000	12,000																																							
Aspirants	3	1,500	4,500																																							
Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)	9	1,000	9,000																																							
Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,000 à 1,300	10,600																																							
Id. avec id. id. id.	56	800 à 900	44,800																																							
Gardes des forêts et de la pêche	519	50 à 800	225,205																																							
22	b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs 5,400 >																																								
	c.	Id. id. id. de certains chefs de cantonnement 1,500 >																																								
	d.	Id. de frais de route et de séjour des membres des commissions d'études, d'aménagement et de reboisement. 3,000 >																																								
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 14,390 >																																								
	f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes 600 >																																								
	g.	Armement et équipement 1,300 >																																								
	h.	Dépenses diverses 960 >																																								
		<i>Forêts domaniales.</i>																																								
23	a.	Travaux de culture et d'amélioration 56,000 >																																								
	b.	Construction et entretien de maisons forestières 3,000 >																																								
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État. 25,000 >																																								
	d.	Arpentage des coupes 3,500 >																																								
		A REPORTER. fr.																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,215,825	1,215,825	»	»	1,200,825	1,075,828 04	
183,475	183,475	»	»	183,475	176,955 85	
54,500	54,500	»	»	54,500	54,300 »	
54,700	54,700	»	»	54,700	54,699 98	
1,488,500	1,488,500	»	»	1,475,500	1,341,785 87	
452,755	452,255	500	»	452,255	452,258 59	
89,500	89,500	»	»	89,500	91,195 61	
542,255	541,755	500	»	541,755	545,452 »	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
542,255	541,755	500	»	541,755	543,432 »	
13,000	13,000	»	»	13,000	12,999 80	
14,000	14,000	»	»	14,000	16,000 »	
569,255	568,755	500	»	568,755	572,431 80	
AUGMENTATION . fr.		500				
94,000	94,000	»	»	94,000	85,586 48	
94,000	94,000	»	»	94,000	85,586 48	
30,900	25,500	5,400	»	25,500	9,498 17	
30,900	25,500	5,400	»	25,500	9,498 17	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
30,900	25,500	5,400	»	25,500	9,498 17	
55,000	55,000	»	»	55,000	46,506 50	
494,600	500,000	»	5,400	500,000	495,445 51	
35,050	45,050	»	10,000	35,050	26,954 99	
23,400	22,200	1,200	»	22,200	20,766 66	
3,500	3,500	»	»	3,500	501 52	
3,700	5,700	»	»	3,700	2,143 40	
12,500	12,500	»	»	12,500	»	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,999 45	
661,650	670,450	6,600	15,400	658,450	603,814 20	
DIMINUTION. . fr.		8,800				

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE VII.						
POIDS ET MESURES.						
			CLASSE.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.
56	a.	Personnel, traitements des vérificateurs	1 ^{re}	4	4,000 à 5,000	20,000
		— — — — —	1 ^{re}	3	4,200 à 4,500	13,500
		— — — — —	à titre pers.			
		— — — — —	2 ^e	1	4,200	4,200
		— — — — —	2 ^e	5	3,000 à 3,500	17,500
		— — — — —	adjoint	3	2,000 à 2,500	7,500
		— aides vérificateurs temporaires		8	1,200 à 1,900	14,650
	b.	Frais d'intérim et d'inspection				5,000
				24		82,550
37	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs				
38	»	Matériel. Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures				
TOTAL DU CHAPITRE VII.						fr.
CHAPITRE VIII.						
VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.						
39	a.	Encouragements pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables				fr. 1,850,000 »
	b.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique				150,000 »
	a.	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection				30,000 »
40			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	
		Inspecteur général	1	8,500	8,500	
		Inspecteurs	5	4,000 à 6,500	15,500	
		Chef de bureau	1	5 000	5,000	
	b.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel pour le service particulier de l'inspection; indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers				40,000 »
41	»	Frais de route et de séjour de l'inspection				
42	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection				
TOTAL DU CHAPITRE VIII.						fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	D ÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
82,550	82,350	»	»	82,550	80,507 48	
36,000	36,000	»	»	36,000	33,175 »	
42,000	42,000	»	»	42,000	9,873 85	
130,550	150,350	»	»	130,550	123,556 33	
2,000,000	2,000,000	»	»	2,000,000	2,000,000 »	
70,000	70,000	»	»	70,000	69,468 62	
10,000	10,000	»	»	10,000	7,327 50	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,372 55	
2,082,000	2,082,000	»	»	2,082,000	2,078,168 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
SERVICE DE SANTÉ.		
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène ; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation ; personnel 28,500 »
	b.	Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections ; frais de bureau et de matériel 10,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales 96,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. 10,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies ; encouragements à la vaccine ; office vaccino-gène central 22,500 »
	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1 ^o pour les aider à s'établir ; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes 6,500 »
43	g.	Subside à la Société royale de médecine publique 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales ; subsides, souscriptions et achats de livres 8,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 4,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique ; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 9,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil 3,000 »
	l.	Frais de participation aux Expositions et aux Congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 5,000 »
	m.	Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle 2,000 »
	n.	Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. 5,000 »
	o.	Habitations ouvrières : Dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889 12,000 »
44	»	Académie royale de médecine »
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890 institué par arrêté royal du 25 novembre 1889 (<i>pour mémoire</i>) »
TOTAL DU CHAPITRE IX fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1890	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
233,500	253,500	»	»	215,000	199,962 16	
35,500	33,500	»	»	53,500	53,500 »	
»	3,000	»	3,000	»	»	
267,000	272,000	»	3,000	248,500	235,462 16	
Diminution. . . fr.		3,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
	a.	Entretien ordinaire des routes et des parcs publics, entretien de nouvelles sections. fr. 2,700,000 »
45	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration, reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 400,000 »
	c.	Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides 570,000 »
46	>	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans le prix d'adjudication des baux d'entretien des routes
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.		
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
47	>	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.
48	>	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux
49	>	Entretien et réparation des asiles d'aliénés.
50	>	Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruyssede et de Beernem
51	>	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,670,000	3,670,000	»	»	3,670,000	3,653,606 55	
50,000	50,000	»	»	50,000	29,902 52	
3,720,000	3,720,000	»	»	3,720,000	3,663,509 07	
675,000	675,000	»	»	675,000	692,919 99	
100,000	100,000	»	»	100,000	75,176 35	
20,000	20,000	»	»	20,000	7,781 46	
6,000	6,000	»	»	6,000	5,951 45	
174,000	174,000	»	»	174,000	170,199 83	
975,000	975,000	»	»	975,000	950,029 06	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS, ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr. 521,000 »
b.		Sambre 168,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe. 88,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements 146,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé 110,500 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc. 63,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 173,800 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 48,900 »
i.		— — vers Hasselt. 58,000 »
j.		— — vers Turnhout 6,300 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par S ^t -Job in 't Goor. 51,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale; Escaut maritime. 153,000 »
m.		Haine 3,000 »
n.		Lys 87,430 »
o.		Dendre 7,500 »
p.		Durme 7,000 »
q.		Rupel. 14,000 »
r.		Nèthe inférieure et grande Nèthe 11,500 »
s.		Petite Nèthe canalisée 19,000 »
t.		Dyle et Demer 52,000 »
u.		Senne. 4,850 »
v.		Canal du Centre 20,000 »
w.		— de Mons à Condé 21,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing 50,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai 85,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée 800 »
a'		— de Roulers à la Lys 19,000 »
b'		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst 108,000 »
c'		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. 7,000 »
d'		— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand 81,000 »
e.		— de Plasschendaële à Nieuport 8,000 »
f.		— de Selzaete à la mer du Nord 50,500 »
g'		— de Gand à Terneuzen. 89,200 »
h'		Canaux le Moervaert et la Zuidleede 6,200 »
BASSIN DE L'YSER.		
i'		Yser 16,000 »
j'		Canal de Loo. 7,000 »
k.		— d'Ypres à l'Yser. 8,120 »
l.		— de Nieuport, par Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : Langeleed 40,000 »
DIVERS.		
m'		Barrage de la Gileppe. 1,000 »
n.		Lignes télégraphiques 23,000 »
A REPORTER. . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
2,152,820	2,152,820	"	"	1,982,820	1,959,201 92	
2,152,820	2,152,820	"	"	1,982,820	1,959,201 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEBA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>
		BASSIN DE LA MEUSE.
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg fr. 82,000 >
	b.	Sambre 30,000 >
	c.	Rivière et canal de l'Ourthe 15,000 >
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements 5,000 >
	e.	— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé 5,000 >
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc. 10,000 >
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut 15,000 >
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 3,000 >
	i.	— — vers Hasselt. 8,000 >
55		BASSIN DE L'ESCAUT.
	j.	Escaut, dans les provinces de Hainaut et de la Flandre orientale 55,300 >
	k.	Haine. 2,000 >
	l.	Lys 4,000 >
	m.	Nèthe inférieure 1,500 >
	n.	Canal de Mons à Condé 5,000 >
	o.	— de Bossuyt à Courtrai 5,000 >
	p.	— de Roulers à la Lys 3,000 >
	q.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst. 2,000 >
	r.	— de Gand par Bruges à Ostende et canal dit de raccordement à Gand . . . 11,000 >
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,152,820	2,152,820	»	»	1,982,820	1,959,201 92	
237,600	237,600	»	»	237,600	224,792 62	
2,370,420	2,370,420	»	»	2,220,420	2,183,994 54	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
		REPORT. . . . fr.																
		<i>Plantations.</i>																
54	»	Plantations nouvelles																
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>																
55	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances																
56	»	Service des irrigations de la Campine.—Personnel.— Traitements, salaires et indemnités ; frais de bureau et de déplacements ; remplacements provisoires ; frais d'opérations graphiques :																
			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ingénieur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,400</td> </tr> <tr> <td>Irrigateurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: right;">8,140</td> </tr> <tr> <td>Garde-canal</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">450</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Ingénieur	1	4,000	Commis	1	2,400	Irrigateurs	6	8,140	Garde-canal	»	450
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																
Ingénieur	1	4,000																
Commis	1	2,400																
Irrigateurs	6	8,140																
Garde-canal	»	450																
57	»	Frais relatifs aux irrigations de la Campine																
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.																
		QUATRIÈME SECTION.																
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.																
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>																
	a.	Port d'Ostende	217,800 »															
	b.	Port de Nieuport	180,000 »															
58	c.	Port de Blankenberghe	45,000 »															
	d.	Côtes	241,000 »															
	e.	Phares et fanaux	7,650 »															
		A REPORTER. . . . fr.																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,370,420	2,370,420	»	»	2,220,420	2,185,994 54	
15,000	15,000	»	»	15,000	7,951 22	
40,000	40,000	»	»	40,000	25,768 29	
18,440	17,700	740	»	15,300	15,295 60	
860	1,600	»	740	4,000	3,399 05	
2,444,720	2,444,720	740	740	2,294,720	2,256,406 70	
691,130	691,130	»	»	791,130	741,328 46	
691,130	691,130	»	»	791,130	741,328 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
				REPORT. fr.		
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux. — Boisement des dunes domaniales.</i>				
59	a.	Port d'Ostende	fr.	»		
	b.	Port de Nieuport		»		
	c.	Côtes	20,000	»		
	d.	Phares et fanaux	500	»		
	e.	Boisement des dunes domaniales	7,500	»		
					TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.	
		CINQUIÈME SECTION.				
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.				
60	»	Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.				
					TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION fr.	
		SIXIÈME SECTION.				
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
61	»	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
		Administrateur-inspecteur général	10,500	3	3	dont 1 à 10,500 fr. à titre personnel.
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	9,000	5	5	
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe	8,000	8	7	
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	6,500 - 7,000	6	4	
		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,000	6	8	
		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	12	13	dont 1 adjoint au corps.
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	22	22	
		Id. de 3 ^e classe	2,700 - 3,100	13	13	dont 2 fais. fonct. d'ingén. d'arrond.
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe	4,500 à 5,500	15	15	dont 1 adjoint au corps.
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	21	21	
		Conducteur de 1 ^{re} classe	2,900 - 3,200	38	37	
		Id. de 2 ^e classe	2,500 - 2,600	36	35	
		Id. de 3 ^e classe	1,800 - 2,000	2	34	
						A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
691,150	691,150	»	»	791,150	741,328 46	
28,000	28,000	»	»	28,000	18,870 01	
719,150	719,150	»	»	819,150	760,198 47	
75,000	75,000	»	»	75,000	55,658 72	
75,000	75,000	»	»	75,000	55,658 72	
1,045,150	1,006,900	38,250	»	1,006,900	994,195 98	
1,045,150	1,006,900	38,250	»	1,006,900	994,195 98	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
62		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>						
		Chefs de bureau	3,800 à 4,500	11	10	dont 1 chef de division à titre personnel.
		Commis-chefs	2,800 à 3,500	18	11	dont 1 à 3,800 à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Commis-dessinateurs de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	12	12	dont 7 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe	2,300-2,000-1,800	12	9	dont 8 payés sur ressources extraordinaires.
		Commis de 1 ^{re} classe	2,800 2,200 - 2,500	34	7 31	à raison de 6 années de jouissance du même traitement. dont 4 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe	1,650 - 2,000	34	24	dont 6 payés idem.
		Id. de 3 ^e classe	1,200 - 1,400	18	31	dont 14 payés idem.
		Surveillants de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	24	24	
		Id. de 2 ^e classe	2,500-2,000-1,800	12	10	
		Messagers	1,200 - 1,400	11	11	
		Messenger temporaire	75 fr par mois.	"	1	
		Aides temporaires au service des bureaux des ingénieurs	3 fr. par jour à 275 fr. p. mois	"	76	dont 31 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. temporaires au service des études et de la surveillance des travaux	fr. 3 50 par jour à 250 fr. p. mois.	"	65	dont 57 payés idem.
<i>Personnel des voies navigables.</i>						
		Sergents d'eau	1,100 à 1,500	"	13	
		Gardes-rivière	900 à 1,300	"	20	
		Gardes-canal	900 à 1,500	"	36	
		Garde-canal-pontonier	825	"	1	
						A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,045,150	1,006,900	38,250	»	1,006,900	994,193 98	
1,140,000	1,140,000	»	»	1,123,000	1,113,684 71	
2,185,150	2,146,900	38,250	»	2,131,900	2,107,878 69	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.	
REPORT. fr.					
<i>Personnel des voies navigables (suite).</i>					
	Gardes-digues	80 fr par mois	o	1	
	Chef-garde-dunes	1,550	"	1	
	Gardes-dunes	775 à 1,000	"	9	
	Garde-souterrain	900	"	1	
	Cantonniers maritimes.	900	"	2	
	Gardien de barrage	912 50	"	1	
	Chefs-éclusiers	1,550 à 2,200	"	4	
	Éclusiers-receveurs	450 à 1,400	"	55	
	Éclusier receveur principal.	725	"	1	
	Éclusiers-contrôleurs	775 à 1,500	"	12	
	Éclusiers-barragistes	900 à 1,200	"	10	
	Éclusiers-gardes-rivière	900 à 1,200	"	2	
	Éclusier-machiniste	1,300	"	1	
	Éclusier-garde-canal	1,300	"	1	
	Éclusiers	60 fr. p. mois 1,600 fr. par an.	"	146	
	Chefs-aides-éclusiers.	1,000 - 1,100	"	4	
	Aide-éclusier-chauffeur	900	"	1	
	Aide-éclusier-machiniste	1,000	"	1	
	Aide-éclusier-garde-déversoir.	1,100	"	1	
	Aides-éclusiers.	200 à 1,000	"	109	
	Chef-pontonier	1,400	"	1	
	Pontonier-garde-rivière	950	"	1	
	Pontoniers-receveurs.	675 à 900	"	4	
	Pontoniers-contrôleurs	675 à 775	"	4	
	Pontoniers	180 à 1,100	"	175	
	Pontonier aide-éclusier.	775	"	1	
	Aides-pontoniers	500 à 775	"	10	
	Machiniste-éclusier-receveur	1,050	"	1	
	Machinistes	900 à 1,500	"	3	
	Aides-machinistes.	1,200	"	3	
	Gardes-déversoir	675 à 1,000	"	24	
	Jaugeur	350	"	1	
	Timonier-chef-plongeur-garde-rivière	1,600	"	1	
	Machiniste-mécanicien	1,650	"	1	
	Passeurs d'eau	400 à 775	"	3	
	Mécaniciens	85 à 91 fr. par mois.	"	3	
	Chauffeurs	75 à 80 fr. par mois.	"	2	
63	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves-conducteurs de l'école spéciale du génie civil.				
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889	<i>Observations</i>
		Augmentation.	Diminution.			
2,185,150	2,146,900	38,250	•	2,151,900	2,107,878 69	
19,000	19,000	•	•	19,000	11,757 30	
2,204,150	2,165,900	38,250	•	2,150,900	2,119,635 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
SEPTIÈME SECTION.								
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.								
64		Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de Justice; frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice						
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.			CADRES	Observations.	
						régimen- taires. effectifs.		
		Architecte en chef	7,000	7,500	8,000	1	1	
		Architectes principaux	5,000	6,000	6,500	2	2	
		Architectes	4,000	4,500	5,000	6	4	
		de 1 ^{re} classe	2,500	3,000	3,500			
		de 2 ^e —	2,500	2,800	3,100	8	8	
		Surveillants	1,800	2,000	2,500			
		de 1 ^{re} classe	3,800	4,150	4,500	1	1	
		de 2 ^e —	2,800	3,150	3,500	1	1	
		Commis dessinateurs	2,500	2,800	3,100	9	7	
		de 1 ^{re} classe	1,800	2,000	2,500			
		de 2 ^e —	2,200	2,500				
		de 1 ^{re} classe	1,850	2,000		8	7	
		de 2 ^e —	1,200	1,400				
		de 3 ^e —	1,200	1,400				
		Messenger	1,200	1,400		1	1	
		Jardinier	1,100	2,000		1	1	
		Gardiens de monuments	500	1,000		8	7	
		Aides temporaires	3 fr. par jour à 3,000 fr.			•	38	Dont 32 payés sur ressources extraordinaires.
		par an.	2,100			•	1	
		Chef-mécanicien		1,700		•	1	
		Mécanicien du Palais de Justice	1,200	1,400	1,700	•	4	
		Concierges		1,000		•	1	
		Chef-gardien		1,000		•	12	
		Gardiens		600		•	13	
		Nettoyeuses	50 fr. par mois à fr. 2 50			•	5	
		Nettoyeur et nettoyeuses provisoires	par jour.			•		
		Chauffeurs provisoires	100 à 110 fr. par mois.			•	2	
		Manœuvres	85 fr. par mois.			•	3	
		Ouvrier mécanicien	120 fr. par mois.			•	1	
		Boute-feu provisoire	3 fr. par jour.			•	1	
		Ouvrier chauffeur	fr. 4 50 par jour.			•	1	
		Cantonnier à l'essais	85 à 110 fr. par mois.			•	5	Payés sur l'article 45.
65		Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux; frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles.						
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. . . fr.								
Récapitulation du chapitre X.								
		1 ^{re} SECTION						
		2 ^e —						
		3 ^e —						
		4 ^e —						
		5 ^e —						
		6 ^e —						
		7 ^e —						
TOTAL DU CHAPITRE X. . . fr.								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
175,050	175,050	»	»	175,050	144,976 18	
45,000	45,000	»	»	59,000	58,509 05	
220,050	220,050	»	»	214,050	185,285 23	
3,720,000	3,720,000	»	»	3,720,000	5,665,509 07	
975,000	975,000	»	»	975,000	950,020 06	
2,444,720	2,444,720	»	»	2,294,720	2,256,406 70	
719,150	719,150	»	»	819,150	760,198 47	
75,000	75,000	»	»	75,000	55,058 72	
2,204,150	2,165,900	38,250	»	2,150,900	2,119,655 99	
220,050	220,050	»	»	214,050	185,285 23	
10,558,050	10,519,800	38,250	»	10,248,800	9,969,125 24	
AUGMENTATION. . fr.		38,250				

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XI.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
66	»	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement
67	»	— — — Matériel
2^{me} SECTION. — Personnel du corps des mines.		
68	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines des géomètres dessinateurs et des commis expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
69	»	Frais des jurys d'examen, du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines
3^{me} SECTION — Carte géologique.		
70	»	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique
4^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
71	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
5^{me} SECTION. — Impressions, etc.		
72	»	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences
TOTAL DU CHAPITRE XI. . . fr.		
CHAPITRE XII.		
COMMISSIONS.		
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.		
73	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.		
74	»	Frais de route et de séjour.
75	»	Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.
3^{me} SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.		
76	»	Frais de route et de séjour; matériel, etc.
TOTAL DU CHAPITRE XII . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
52,000	52,000	»	»	52,000	51,660 12	
640	640	»	»	640	640 »	
537,075	552,075	5,000	»	552,075	552,068 53	
8,000	10,000	»	2,000	10,000	7,191 50	
412,000	412,000	»	»	412,000	22,679 95	
45,000	45,000	»	»	45,000	45,000 »	
10,000	10,000	»	»	7,000	6,993 56	
544,715	541,715	5,000	2,000	538,715	446,253 46	
AUGMENTATION. . fr.		3,000				
500	500	»	»	500	358 60	
500	500	»	»	300	107 10	
7,900	7,900	»	»	7,900	7,826 41	
1,500	1,500	»	»	1,500	297 80	
10,200	10,200	»	»	10,200	8,589 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XIII.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
77	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. . . fr.
CHAPITRE XIV.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
78	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse
79	»	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE XIV. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
26,723	26,723	»	»	26,723	28,835 84	
26,723	26,723	»	»	26,723	28,835 84	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,940 66	
1,100	1,100	»	»	1,100	1,100 »	
19,100	19,100	»	»	19,100	19,040 66	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Industrie
VII.	Poids et mesures
VIII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
IX.	Service de santé
X.	Ponts et chaussées
XI.	Mines.
XII.	Commissions
XIII.	Traitements de disponibilité
XIV.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1892.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1889.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
757,854	776,104	»	38,250	780,164	775,651 96	
17,100	17,100	»	»	17,100	15,862 76	
1,488,300	1,488,300	»	»	1,473,300	1,341,783 87	
569,255	568,755	500	»	568,755	572,431 80	
94,000	94,000	»	»	94,000	85,586 48	
661,650	670,450	»	8,800	658,450	603,814 20	
130,550	130,550	»	»	130,550	123,356 33	
2,082,000	2,082,000	»	»	2,082,000	2,078,168 47	
267,000	272,000	»	5,000	248,500	253,462 16	
10,358,050	10,519,800	38,250	»	10,248,800	9,969,123 24	
544,715	541,715	3,000	»	538,715	446,233 46	
10,200	10,200	»	»	10,200	8,589 91	
26,723	26,723	»	»	26,723	28,855 84	
19,100	19,100	»	»	19,100	19,040 66	
17,006,297	17,016,597	41,750	52,050	16,896,157	16,299,941 14	
DIMINUTION. . . fr.		10,300				

(212)